

arrêtée à Mâcon, le 22 novembre, vinrent en Dombes, et se jetèrent sur les terres de Saint-Trivier et de Fléchères, où ils firent de grands dégâts.

Le comte de Savoie ayant mené, en 1355, des troupes au roi de France, contre les Anglais, divers seigneurs de Beaujolais et de Dombes allèrent, sous son commandement, entre autres Jean de Saint-Trivier, seigneur banneret, avec un noble bachelier et vingt-cinq écuyers de sa compagnie, venus de Saint-Trivier en Dombes.

Le 16 décembre 1358, Hugonin Bagié, bourgeois de Saint-Trivier, abergea et donna en emphytéose à Etienne Cusin de Chanteins un mas qui avait appartenu à André Cusin. Il déclara que ce mas était taillable et mainmortable à sa volonté et de sa totale justice, à la charge du cens et servis accoutumé de 28 sols viennois et de deux anées et unecoupe de froment. Ce mas consistait dans une maison, dans des terres, prés, pâturages et bois.

Le seigneur de Saint-Trivier avait guerre, en 1365, avec le seigneur de Chaneins ; cette guerre avait attiré plusieurs gentilshommes dans les intérêts de l'un et de l'autre. Le comte de Savoie, qui tâchait de s'attribuer un droit de supériorité sur ces pays, s'entremet de régler ces deux seigneurs et leurs alliés ; c'est ce qu'il fit par acte du 10 avril, passé sous la loge du château du Bourget, diocèse de Grenoble, en présence de Jean, élu et confirmé évêque de Tarente, de Girard d'Estrées, chevalier, docteur en droit, chancelier de Savoie, seigneur de Bancins, d'Antoine Betzon, de Jonne, secrétaire du comte de Savoie. Jean de Chaneins, dit Bret, chevalier, fils d'autre Jean de Chaneins, chevalier, avait été fait prisonnier dans cette guerre ; il s'agissait principalement de sa liberté. On convint que Jean de Chaneins père et ce Jean Bret de Chaneins, son fils n'auraient aucun ressentiment de la prison de ce fils et qu'ils ne feraient aucune offense à Guyot de Beauregard, à Pierre ni à Jean Bécerel, à Perceval de Martignat, à Burdel ni à tous ceux qui avaient suivi leur parti contre MM. de